

# PERMETTRE OU NON UN CHANGEMENT SOCIAL

Une analyse de  
Simon Lemaire (Réseau Nomade)  
et Khalid Chatar (CFS asbl)  
CFS asbl – 2024

## **Analyse 2024**

Collectif Formation Société (CFS asbl) – pôle Education permanente/cohésion sociale  
Rue de la Victoire 26  
1060 Saint-Gilles

02/543 03 03  
[ep@cfsasbl.be](mailto:ep@cfsasbl.be)

Toutes publications sont disponibles gratuitement sur [ep.cfsasbl.be](http://ep.cfsasbl.be)

Avec le soutien de



*Les professionnel·le-s et militant·e-s du milieu associatif sont de plus en plus amené·e-s à inscrire la participation au cœur de leurs pratiques. Dans cette perspective, le CFS asbl et le Réseau Nomade ont décidé de collaborer dans l'organisation de rencontres destinées à échanger sur la manière dont il·elle-s s'en emparent. Cette analyse reprend un questionnaire issu de cette réflexion autour de l'approche participative dans le travail social.*

Participer est généralement associé à un acte démocratique permettant aux citoyennes et citoyens de prendre le rôle de réformateurs sociaux, luttant pour leur reconnaissance, avec comme objectif et conséquence une modification durable de rapports sociaux jusque-là asymétriques. Mais qu'en est-il concrètement de cet idéal sur le terrain ? Comment faire pour le mettre en œuvre ? Quelles sont les entraves ou au contraire les opportunités au cheminement qu'il exige ?

Interroger la dimension « politique » de la participation suppose d'être attentif au fait que cette dimension ne va pas de soi et qu'elle n'est pas toujours là où on l'attend. Les pratiques participatives des acteur·rice-s associatif·ve-s illustrent des difficultés éloignant de cet idéal comme des atouts permettant de s'en rapprocher. Mais insistons sur un point : le changement social n'est pas nécessairement lié au « monde politique » et les expériences professionnelles dans le travail social nous permettent d'élargir la question du « rapport de force », en traitant peut-être avec une symbolique moins antagoniste les forces qui se constituent au sein des espaces de participation.

## ENTRE FOI ET DÉSILLUSION

La participation serait donc une promesse de changement social et des usages associatifs se dégagent généralement des freins et facilitateurs aux transformations attendues, à tout le moins une posture ambivalente faisant osciller les travailleur·euse-s entre la foi et la désillusion. Deux exemples l'éclairent particulièrement.

Un professionnel du secteur associatif du logement était récemment très remonté contre les projets participatifs et allait jusqu'à proposer de militer « contre la participation ». Ses raisons étaient qu'il n'osait plus inviter les habitants de logements sociaux à participer car il savait pertinemment qu'aucune suite ne serait donnée à ces projets. Tellement habitué à ce que ces projets qu'il qualifiait d'institutionnels n'aboutissent à rien, il proposait de les boycotter. Mais il identifiait cependant une série de projets plus informels dans lesquels des choses se jouaient, certes à plus petite échelle que celle souhaitée par ses pouvoirs subsidiaires mais qui au niveau des bénéficiaires avaient du sens.

Autre limite vécue par un travailleur associatif dans le cadre de réunions liées à la restructuration d'un projet de recherche collaboratif qui, pour correspondre au cadre juridique français, devait évoluer d'une coordination collégiale à une coordination nominale. Ce qui s'observa alors fut que la volonté de rendre l'ensemble du dispositif participatif entravait au moins la rapidité du processus de recherche participatif qui se retrouvait en fin de compte mis de côté pour répondre prioritairement à des questionnements administratifs de

plus en plus complexes. Des expériences similaires de recherche collaborative ont par ailleurs également montré combien finalement l'exercice collaboratif d'identification des thèmes à discuter dans la recherche se soldait par un pas en arrière par rapport au dispositif lui-même.

Ces deux difficultés, l'une liée à une absence de débouché du dispositif participatif, l'autre à un frein dans le processus à cause de la volonté de tout rendre participatif, paraissent devoir remettre en question les conditions de possibilité d'un réel changement social par une approche participative. Pourtant, en changeant de prisme, il devient envisageable d'appréhender les choses autrement.

## LES DÉFIS DE LA PARTICIPATION

En préférant regarder les choses en termes de défis plutôt qu'en termes de problèmes, des alternatives constructives émergent de situations de prime abord sans issue. Nous pouvons de ce fait identifier une série minimale de défis pouvant permettre à la participation de s'accompagner d'un réel changement social.

Un premier défi est de faire tenir un commun malgré la diversité. L'identification à l'avance d'un commun par l'initiateur du dispositif participatif, un pouvoir subsidiant par exemple, peut complexifier cette tâche. Il importe de se mettre d'accord sur le sens des mots utilisés pour parler de la même chose et avoir en tête les mêmes réalités de travail. S'impose aussi la nécessité de définir une marge de manœuvre réaliste tant pour les bénéficiaires que pour les travailleur·euse·s et les institution. Cela

implique une forme de transparence qui n'est pas toujours évidente.

Un deuxième défi est de mettre en évidence la plus-value du collectif, arriver à démontrer combien une démarche collaborative est peut-être plus complexe à mettre en place mais qu'elle a des effets positifs bien plus importants qu'une action individuelle.

Un troisième défi est d'ordre méthodologique. Il est lié à la pertinence de rendre ludique une activité qui peut parfois sembler lourde ou chargée émotionnellement. « Rire de choses sérieuses » quand c'est dans une certaine mesure possible revient à rendre un peu de légèreté à des problématiques plombantes.

Un quatrième défi est de se permettre une faculté d'adaptation des objectifs de la participation. Il faut pouvoir oser et s'efforcer de convaincre les pouvoirs subsidiant. Insister sur la nécessaire malléabilité d'un projet participatif, c'est l'autoriser à se façonner de l'intérieur, au gré des besoins des participant·e·s, s'il prétend à être réellement participatif. À défaut, il faut pouvoir se donner un peu de marge au sein même de l'institution voire par rapport à ses missions, quitte à être dans le bricolage institutionnel.

Un cinquième défi est lié aux retours sur la participation qui échappent parfois aux personnes qui s'y sont engagées. Les résultats et leur diffusion doivent être encadrées et rester liées aux personnes qui ont contribué au processus afin d'éviter toute récupération extérieure que dans le champ des recherches collaboratives on appelle « extractivisme »<sup>1</sup>, que les

---

<sup>1</sup> Baptiste GODRIE 2021 en donne la définition suivante : « Processus par lequel certains de leurs

témoignages et savoirs expérientiels sont décontextualisés des écosystèmes complexes

contributeur·rice·s du dispositif ne soient pas juste une « chair à colloque » ou « chair à subside » ainsi que le dénonce par exemple le Syndicat des Immenses<sup>2</sup>.

Enfin, un sixième défi réside dans la réflexion sur la dynamique du processus participatif. Il s'agit de veiller à ce qu'il ait un début et une fin, que son déroulement soit clair pour que les gens qui y prennent part en identifient les étapes et perçoivent ses avancées, mais aussi pour pouvoir revenir un moment donné sur sa trajectoire.

Chacun de ces défis nous semblent constituer une piste de travail pour permettre à la participation de réaliser la mission qui lui est souvent attribuée : celle de permettre à des citoyen·ne·s fragilisé·e·s et laissé·e·s en marge de la société de récupérer une forme de pouvoir sur leurs propres vies et de formuler des revendications qui les concernent directement ou les dépassent, c'est-à-dire d'émettre des propositions d'amélioration qui se traduisent à des échelles variables allant de leur propre santé ou de leur propre logement au système de santé ou à la planification urbaine promue par les autorités.

---

dans lesquels ils sont énoncés et élaborés, pour être mis en forme et incorporés dans d'autres contextes (ici, les institutions socio sanitaires) où ils sont mobilisés au service de finalités éloignées, voire contraires à celles qui président à leur énonciation et leurs contextes de production ».

<sup>2</sup> Voir à ce propos l'ouvrage publié sous la direction de Laurent d'URSEL et Nicolas MARION, *Politique & immensité. Impacts et rétroactes de la première Université d'été des Immenses ou les Immenses à votre écoute*, Maelstrom, 2022.